

Ecrit par le 3 février 2026

« Ni responsable, ni coupable ! »



L'an dernier, 134 517 cyclistes ont fait l'ascension du Mont Ventoux. Et au moins autant en sont redescendus, et c'est là que les choses se compliquent. En effet, la plupart des accidents impliquant des cyclistes interviennent dans la descente.

Pour renforcer la sécurité le département de Vaucluse a mis en place une douzaine de panneaux pour faire de la prévention. Si cette initiative est tout à fait louable, il y a un truc qu'on comprend pas bien. Les cyclistes qui ont fait la montée n'ont-ils pas eu le temps de prendre toute la mesure de la déclivité et des risques encourus pour redescendre ? Entre 2007 et 2022, 62 accidents avec des cyclistes ont été déplorés sur les routes du géant de Provence. Si la majorité de ces accidents ne sont que matériels, près de 47 % d'entre eux comptent au moins un blessé grave, voire un tué.

Faut-il mettre des panneaux pour que les inconscients deviennent raisonnables ?

Ecrit par le 3 février 2026

Les causes de ces accidents sont multiples : cyclistes non avertis, fatigue, euphorie de la descente, cohabitation parfois difficile avec les engins motorisés. A cette liste non exhaustive on pourrait y ajouter le manque de lucidité. Et c'est là le cœur du sujet. Comment ne peut-on pas être conscient des dangers et faut-il mettre des panneaux pour que les inconscients deviennent raisonnables ? Leur jugeote et surtout la nature du terrain ne peuvent-il pas conduire ces cyclistes à raison garder ? Certes, il convient de prévenir les usagers quand, sur une route, un virage peut être dangereux surtout s'il est aveugle, mais dans le cas du Ventoux, on ne saurait entendre l'argument qui consisterait à dire « je ne savais pas ou j'avais pas vu » !

En définitive, ces panneaux sont là autant pour protéger les cyclistes que la collectivité qui les a posé.

Sécuriser, protéger c'est aujourd'hui devenu un leitmotiv, une obsession. Partout, tout le temps, sur tous les fronts on veut nous protéger, assurer notre sécurité. La capacité de ceux qui nous gouvernent et nous administrent à édicter des normes de sécurité est sans limite. Ce besoin constant de « mettre en sécurité » part sans doute d'une bonne intention mais ne condit-il pas aussi à déresponsabiliser ? Ne pourrions-nous pas aussi faire appel au bon sens ? Mais en définitive tout cela est de notre faute. C'est nous qui exigeons toujours plus de l'état providence et notre capacité à nous retourner contre lui en cas d'accident est elle aussi sans limite. En définitive, ces panneaux sont là autant pour protéger les cyclistes que la collectivité qui les a posé. On attend tout de l'autre et ici en l'occurrence de la collectivité, mais on exige peu de soi. Décidément, on vit une époque bien formidable !

Dernière minute

Le 19 juin, le maire de Lauris et les conseillers de sa majorité ont démissionné suite à l'agression orale et physique de l'adjoint en charge de la voirie par un habitant de la commune. Cet habitant rendait responsable les élus de l'inondation de sa maison suite aux orages du 13 mai dernier. L'adjoint a porté plainte et l'habitant a été placé en garde à vue.

Après une montée, il y a toujours une descente !

Ecrit par le 3 février 2026



D'une pratique sportive ou de loisir, le vélo pourrait bien aussi devenir une vraie alternative pour les déplacements individuels de courte distance. Crise de l'énergie oblige. Le gouvernement vient d'ailleurs d'annoncer un plan pour « faire de la France une nation vélo ». La petite reine refait, en ces temps difficiles, la une de l'actualité.

Le vélo est un engin exceptionnel et unique. Il est bon pour la santé, il est bon pour la planète et il est bon pour le portefeuille ... Qui dit mieux ? Les spécialistes qualifie même le vélo de « véhicule de conception humaine à l'efficacité énergétique surpassant celle de tous les autres ». Avec 1,5 milliard d'engins en circulation, le vélo reste le moyen de locomotion le plus utilisé dans le monde. Il peut servir à beaucoup de choses. Se déplacer bien sûr, transporter des personnes ou des petites marchandises, faire du sport, y compris en appartement, se balader, faire du tourisme... Il peut même devenir, avec le Tour de France, l'un des spectacles télévisuels le plus regardé au Monde.

Un instrument de liberté

Le vélo est aussi un instrument de liberté. On se souvient tous de notre premier vélo, celui qui nous a permis d'explorer d'autres lieux, de faire de nouvelles découvertes, d'aller voir les copains (ou copines c'est selon)... bref d'élargir le cercle des possibles. Après il y aura la « mob » ou le scooter, avant la

Ecrit par le 3 février 2026

première « caisse ». Mais ça c'est une autre histoire ! Aujourd'hui, le vélo à assistance électrique élargit encore le cercle des pratiquants. Il permet à ceux qui n'en faisaient plus de s'y remettre ou à ceux qui en faisaient déjà d'aller plus loin.

Lire aussi: [Le Ventoux à tout prix](#)

Le Vaucluse : terre de vélo

Ici, en Provence on sait de quoi on parle quand on cause vélo. On a d'abord le Ventoux, sommet mythique (le graal de tous les cyclistes version Grand Sport). On estime que chaque année entre 150 et 200 000 cyclistes en font son ascension à la force du mollet.

La Provence c'est aussi le vélo de tourisme avec, pour le Vaucluse, pas moins d'une quarantaine de circuits balisés et 4 véloroutes. Le cyclisme c'est encore quelques célébrités comme Lucien Aimar, Luc Leblanc ou Richard Virenque (et toujours à l'insu de son plein gré).

La réitération d'un mouvement circulaire, propice à la méditation

Le vélo a beaucoup inspiré les artistes et les écrivains, qui nous ont fait partager leurs indéfectibles passions. Certains philosophes se sont même essayés à expliquer cet engouement. Parmi eux, citons, Jean-François Balaudé, philosophe et ancien président de l'université de Nanterre : « le vélo constitue une sorte de métaphysique incarnée car il s'agit d'un sport ou d'un mode de déplacement caractérisé par une vitesse modérée, dénué de chocs et de traumatismes, fondé sur la réitération d'un mouvement circulaire, propice à la méditation ». Au-delà de ces considérations métaphysiques, le vélo peut être aussi un objet politique. Ainsi, n'est-il pas devenu, à son insu lui aussi, un symbole et un porte-drapeau des valeurs écologiques. Il vient s'opposer au monde polluant, individualiste voire agressif de l'automobile. Je dirais tout simplement que le vélo est un sport bienveillant et altruiste.

Eh oui, il sait vous récompenser immédiatement de vos efforts. Après une montée il y a toujours une descente. Et elle sait vous faire oublier les souffrances de la montée. Bref une certaine philosophie de la vie !

Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), [Didier Bailleux](#) a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.

Ecrit par le 3 février 2026

Toujours plus show !



Le 1er salon de France dévolu au vélo revient pour la 3e fois au Parc des expositions d'Avignon de vendredi 31 janvier à dimanche 2 février avec la complicité du très populaire coureur cycliste et parrain Thierry Bourguignon. Les organisateurs de la manifestation, la Ville d'Avignon, Avignon Tourisme et le Comité départemental Vaucluse de la Fédération française de cyclisme, attendent 12 000 visiteurs.

Au programme de cette 3e édition, toujours plus de shows et de figures époustouflantes avec 1 400 pilotes attendus. Au chapitre de la nouveauté : un espace Mobilité urbaine (hall B) avec des vélos électriques, des trot- tinettes et l'excellent vélotaf ainsi qu'un espace extérieur pour tester le vélo ou le nouveau véhicule électrique individuel (NVEI) dont on envisage l'acquisition.

■ En détail

Au fil de nos pérégrinations au cœur du parc des expositions d'Avignon nous découvrirons l'exposition

Ecrit par le 3 février 2026

sur l'histoire du vélo (hall B) à travers les âges au gré de 15 cycles anciens à partir d'un vélocipède de 1869, d'un grand bi, en passant par les bicyclettes à deux chaînes, des rétro- directes... Pour plus de détails celle- ci sera commentée samedi à 11h et dimanche à 14h. La Mobilité urbaine (hall B) nous fera découvrir les vélos électriques et véhicules motorisés de toute sorte pour aller partout sans voiture. Il sera même possible de tester les différentes disciplines vélo présentes sur le salon dans les halls C, D, F et L ainsi que sur l'esplanade avec les associations 'Roulons à vélo' et le Vélo club du Thor-Gadagne (hall L) pour une initiation et démonstration de vélo cross samedi 1er février à partir de 9h, tandis que Méga rires nous invitera à enfourcher 35 vélos plus burlesques les uns que les autres. 'Partageons la route' évoquera la sécurité routière ainsi que 'Prévention Maïf' et le Comité départemental Cyclisme 84 invitera les 2/5 ans à essayer une piste modulo-bosses tandis que des éducateurs se joindront aux ateliers pour encadrer les enfants.

■ Vélos, engins, nouveautés et shows

Les exposants se seront établis (halls B et C) dévoilant les derniers équipements et accessoires sortis, de nombreux vélos grand public et sportifs. Les shows et démos seront très présents avec du BMX freestyles stunt show sur l'esplanade tous les jours à 11h30, 14h30, 17h30, avec des acrobaties au sol, sur tremplins ainsi que des démonstrations de cyclo cross avec le quadruple champion de France et double champion du monde Arnaud Geoffroy.

■ Les rendez-vous sportifs

Les rendez-vous sportifs seront très nombreux dont le très attendu Open pro BMX, l'une des trois plus grandes compétitions de BMX indoor international (hall A) réunissant de nombreux pilotes pour un show exceptionnel dans une arène de 3200 places assises ! Cérémonie d'ouverture, shows et démonstrations rythmeront la soirée. Plus de 250 pilotes compétiteurs s'affronteront lors de manches qualificatives et toutes les phases finales à partir des 32e de finale. Samedi 1er février de 19h30 à 23h. Hall A. 15€. Chaque jour auront lieu des essais ainsi que des épreuves indoor BMX, Flatland contest, Dural trial, Pump track tour France, Cotnest de Dirt VTT+BMX, Indoor cyclo-Cross+ VTT. *Toutes les informations en détail sur avignon-velopassion.com*

■ L'engouement ne faiblit pas

Après une année 2017 marquée par une forte augmentation des ventes de VAE (vélo à assistance

Ecrit par le 3 février 2026

électrique), l'année 2018 a enregistré une progression de 21% de leur vente avec 338 000 unités vendues, le marché du VAE consolide sa croissance, atteignant désormais 40% du chiffre d'affaires des ventes totales de vélos. En outre, la pratique du VAE évolue, dévoilant une progression des pratiques loisirs et sports : 70 000 VTT (vélo tous terrains) et vélos de route à assistance électrique ont été vendus, soit 20% du total de ventes de VAE. (sources : *Observatoire du cycle*)

■ Les petits plus

La Ville d'Avignon (hall B à partir de 9h) renseignera sur les activités et projets de la municipalité autour des déplacements doux. Les visiteurs pourront venir du centre-ville au parc des expositions grâce au parcours vélo fléché par l'association 'Roulons à vélo' via le Chemin des canaux et la prolongation de celui-ci. Une consigne à vélos est gracieusement mise à disposition et l'espace sécurisé. Toutes les informations en détail sur avignon-velopassion.com

Les infos pratiques

Avignon vélo passion. 3e édition. Vendredi 31 janvier de 9h à 18h. Samedi 1er février de 9h à 20h. Dimanche 2 février de 9h à 18h. Compétitions, expositions, animations. Parc des expositions Che- min des félons à Avignon. Tarif 6€. Compétition BMX, Open pro indoor BMX. 15€. Samedi 2 février de 19h à 23h, hall A. Pass 3 jours + BMX indoor. 23€. avignon-velopassion.com